



FICHE DE POSTE – DIRECTEUR RÉGIONAL Fédération hospitalière de France (FHF) NOUVELLE-AQUITAINE

Quotité : Temps plein.

Situation géographique : Bureau localisé à Bordeaux sur le site du centre hospitalier Charles PERRENS avec des déplacements au sein de la région et à la FHF nationale à Paris

Domaine d'activité : Association de représentation et de promotion des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine.

Placé sous la responsabilité du Président et du Délégué régional de la FHF Nouvelle-Aquitaine, le directeur régional assiste ces derniers, ainsi que les membres du Bureau, dans toutes les missions qui relèvent de leur charge.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

▪ Constitution

La FHF Nouvelle-Aquitaine est née de la transformation de l'UHSO (Union Hospitalière du Sud-Ouest), créée en 1924, en FHF régionales en septembre 2006, puis de la fusion des FHF Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Elle compte aujourd'hui 234 établissements adhérents :

- 3 CHU
- 77 CH dont 28 hôpitaux de proximité
- 215 EHPAD dont 142 autonomes et 73 rattachés à un établissement public de santé
- 12 établissements sociaux et médico-sociaux autonomes en charge du handicap et/ou de l'enfance.

La FHF Nouvelle-Aquitaine couvre une région particulièrement étendue regroupant un nombre important d'établissements et de fortes inégalités territoriales.

▪ Missions

La FHF Nouvelle-Aquitaine, association constituée des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine, représente, promeut et accompagne ses établissements adhérents, en lien avec la FHF nationale.

Soucieuse d'instaurer un dialogue constructif et éclairé, elle assure le relais des informations et est force de proposition afin de répondre aux besoins des établissements et de la population.

Dans ce cadre, ses missions sont déclinées aux différents niveaux départemental, régional et national :

- Contribution et participation à la mise en place d'une politique de santé et d'une prise en charge sociale et médico-sociale conformes aux intérêts du service public hospitalier et aux intérêts de la population et de la santé publique ;
- Défense des droits et intérêts des établissements adhérents et, plus généralement, des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics de la région ;



- Représentation des établissements adhérents tant auprès des pouvoirs publics, tutelles, des administrations, des collectivités, des organismes paritaires, de la justice que de tous organismes ou institutions publics ou privés ou partenaires ;
- Promotion de la qualité des soins, d'accompagnement et d'hébergement ;
- Mise en œuvre de toute action susceptible de faciliter les missions des établissements adhérents, notamment par l'organisation de manifestations, de formation, par la publication et la diffusion d'ouvrages ou encore par la création de service généraux d'information de promotion d'intérêt collectif ;
- Encouragement et participation à la formation continue des personnels relevant des établissements adhérents et, plus généralement, au renforcement du dialogue social au sein des établissements et institutions.

▪ **Organisation**

Pour l'exercice de ses missions, la FHF Nouvelle-Aquitaine s'appuie notamment sur :

- Un bureau, son Président, son Délégué régional et le Délégué régional adjoint en charge des secteurs sociaux et médico-sociaux ;
- Un Conseil d'administration composé de 79 membres élus par la convention régionale ;
- Une permanence, localisée sur le site du CH de Charles PERRENS à Bordeaux et composée de trois personnes :
 - o Un directeur régional
 - o Une chargée de mission permanente
 - o Une assistante de direction.

Site internet : [Nouvelle-Aquitaine | Fédération Hospitalière de France \(fhf.fr\)](https://www.nouvelle-aquitaine.fhf.fr)

MISSIONS

Sous le contrôle du bureau régional et dans le cadre de la politique nationale de la FHF, le directeur régional assure les missions suivantes :

Mission de lobbying et de représentation de la FHF NA en lien avec le Délégué Régional

- Contribue à l'élaboration de la politique générale, aux orientations stratégiques de l'Association et à leur mise en œuvre, soumises aux instances de la FHF NA ;
- Représente, en lien avec le Délégué Régional, les intérêts des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux auprès des autorités sanitaires de la région (ARS), des autres administrations, des collectivités territoriales, des parlementaires, et des partenaires régionaux, des associations d'usagers... ;
- Participe ou organise la représentation de la FHF NA dans les différents comités, groupes de travail et réunions avec l'ARS, la FHF nationale et les autres partenaires ;
- Contribue aux liens avec les représentations des autres fédérations et offreurs de soins (Conférences, FHP, FEHAP, URPS, ...) ;
- Participe à des travaux ou missions en lien avec la FHF Nationale ;
- Prépare, avec les représentants élus, les instances et commissions régionales de démocratie sanitaire (CRSA, CSOS, CRP...).

Mission d'animation et d'appui aux établissements adhérents de la région

- Assure le lien entre la délégation régionale, les adhérents et le siège national de la FHF par la remontée des problématiques et initiatives régionales et par la diffusion des informations nationales ;



- Fait l'interface avec les délégués territoriaux pour l'animation territoriale ;
- Prépare les séances mensuelles de la Commissions spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) en lien avec les établissements adhérents ;
- Assure l'instruction, l'appui et le suivi des dossiers des établissements dans leurs démarches vis-à-vis des autorités de tutelle : dossiers de planification et autorisations, affaires financières et situations budgétaires des établissements ;
- Propose, construit et organise des journées thématiques régionales et actions inter-régionales dont le congrès annuel interrégional des FHF Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ;
- Coordonne et anime des conférences régionales et des groupes régionaux thématiques ;
- Anime les visioconférences bimensuelles avec les établissements sanitaires ;
- Contribue à la veille et au support juridique, à la qualité et à la fiabilité des informations et réponses adressées aux établissements adhérents ;
- Coordonne et informe les adhérents par divers supports (questionnaires d'enquêtes régionales, recueil et diffusion d'informations...).

Mission d'accompagnement à la gestion de l'association

- Coordonne la permanence régionale (assistante de direction et chargée de missions) ;
- Prépare, avec l'équipe permanente, les réunions des instances régionales statutaires de l'Association (Bureau, Conseil d'Administration, Convention Régionale) et met en œuvre leurs décisions ;
- Organise, avec l'appui de l'équipe permanente, l'actualisation des statuts et du règlement intérieur de la fédération régionale, ainsi que les élections des membres de ses instances ;
- Produit des documents administratifs relatifs, non seulement au fonctionnement de la fédération régionale, mais aussi aux relations entretenues avec les divers partenaires : convention, courriers, communiqués, discours, ... ;
- Supervise avec le Trésorier de l'Association et la permanence :
 - o La préparation et l'exécution du budget
 - o L'appel et la réception des cotisations
 - o L'ordonnancement et paiement des dépenses, gestion des comptes
 - o Les relations avec le Commissaire aux Comptes ;
- Produit les documents administratifs relatifs non seulement au fonctionnement de la fédération régionale, mais aussi aux relations entretenues avec les divers partenaires : convention, courriers, communiqués, discours, ... ;
- Soutient le développement de la communication de la FHF Nouvelle-Aquitaine et des relations avec les médias.

COMPETENCES

Le poste de directeur régional de la FHF NA requiert les compétences nécessaires suivantes :

Techniques :

- Connaissance des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Connaissances juridiques (droit de la santé et/ou hospitalier)
- Capacité d'expertise technique et de réflexion stratégique
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint...).

**Relationnelles :**

- Qualités relationnelles et d'encadrement
- Sens de l'écoute et du dialogue avec capacité de négociation
- Ouverture d'esprit et curiosité
- Disponibilité et adaptabilité.

Organisationnelles :

- Rigueur et méthode au travail (capacité d'organisation)
- Compétences en matière de gestion de projet, d'animation et de mobilisation d'équipes
- Autonomie et sens de l'initiative
- Réactivité.

CONTEXTE D'EXERCICE

Relations fonctionnelles

- Au niveau régional
 - Au sein de la FHF Nouvelle-Aquitaine : les membres du bureau dont le Président et le Délégué régional, l'équipe de la permanence de la FHF NA
 - Les établissements adhérents (direction, médecins, cadres...)
 - L'ARS et les autres institutions (Conseil régional, conseils départementaux...)
 - Les autres fédérations (FHP, FEHAP, FNEHAD...) et associations représentatives de professionnels de santé (URPS, conseils de l'ordre...);
 - Les partenaires de la FHF NA (ANFH, France Travail, France Assos Santé, ADSNA...) et les conférences régionales (Présidents de CME...);
- Au niveau interrégional : les délégués régionaux des autres fédérations régionales ;
- Au niveau national : la déléguée générale et les différents pôles de la FHF (OFFRES, RH, autonomie...).

Modalités d'emploi et de rémunération :

- Poste ouvert en CDI avec possibilité de mise à disposition ou de détachement pour les fonctionnaires de catégorie A ;
- Rémunération liée au statut et à l'expérience professionnelle.

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5
- Détenteur du permis B.

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE : 20 décembre 2024, délai de rigueur

Renseignements : 05 33 57 80 20.

CANDIDATURE + CV A ADRESSER A	Madame Anne-Laure NAVARRE Directrice régionale FHF Nouvelle-Aquitaine Centre hospitalier Charles Perrens Bâtiment CTM 121 rue de la Béchade 33076 BORDEAUX CEDEX nouvelle-aquitaine@fhf.fr
----------------------------------	---